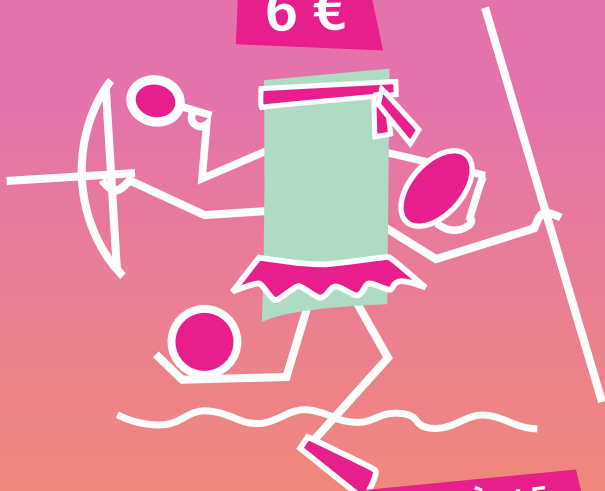


PASS' SPORTS

Clubs

6 €



EN VENTE DÈS LE
24 AOÛT

DECATHLON

INTERSPORT
LE SPORT COMMERCE ICI

RS
CYCLES

SPORT
2000

arles.fr



ARLES
Patrimoine mondial
de l'Humanité





PASS' SPORTS

Clubs

Les bonheurs partagés

La rentrée marque le retour des habitudes retrouvées et le plaisir de reprendre ses activités sportives favorites.

Arles a la chance de compter d'excellents clubs sportifs, non seulement par les résultats obtenus par nos champions, mais aussi grâce à tous ceux qui ont choisi le sport comme une hygiène de vie et un moyen de relever des défis personnels.

Il est donc pour nous essentiel de reconduire le « Pass'sports clubs », qui valorise également le formidable travail des bénévoles pour former, accompagner et amener chacun à se dépasser, tout en transmettant l'idée que le sport est aussi synonyme de plaisir, de santé et d'esprit d'équipe.

Aujourd'hui, ce sont plus de 10 000 licenciés de notre ville qui profitent de nos équipements sportifs.

Destiné aux jeunes et moins jeunes Arlésiens, le « Pass'sports clubs » permet de bénéficier d'une réduction de 35 € sur l'adhésion à une association sportive agréée, d'un tarif préférentiel dans nos piscines municipales, mais aussi de réductions auprès des commerçants partenaires, que nous remercions pour leur engagement. Il est également destiné aux Arlésiens bénéficiaires d'une pension d'invalidité non imposable sur le revenu, avant crédit d'impôt.

Nous vous souhaitons une belle rentrée et espérons que ces expériences partagées autour des valeurs du sport continueront d'enrichir toutes les générations d'Arlésiens.

Patrick de Carolis
Maire d'Arles

Sibylle Laugier-Serisanis
Adjointe au Maire
en charge du Sport

IL DONNE DROIT À DES RÉDUCTIONS



- -35 € lors de l'inscription dans les associations sportives arlésiennes agréées
- à l'entrée des piscines municipales d'Arles
- chez les commerçants partenaires de l'opération :

• **DECATHLON**
Cap Fourchon

• **RS CYCLES**
Cap Fourchon

• **INTERSPORT**
Cap Fourchon

• **SPORT 2000**
Shopping Promenade



POUR QUI ?

- Les Arlésiens de 5 à 18 ans dont les parents sont non-imposables sur le revenu. Un Pass'sports délivré par enfant
- Les étudiants
- Les retraités arlésiens non-imposables sur le revenu
- Les Arlésiens bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA)
- Les Arlésiens bénéficiaires de la Protection universelle maladie (Puma) et de la Complémentaire santé solidaire (CSS)
- Les Arlésiens demandeurs d'emploi
- Les Arlésiens bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH)
- Les Arlésiens bénéficiaires d'une pension d'invalidité non-imposables sur le revenu, avant crédit d'impôt

OÙ SE LE PROCURER ?



- En ligne sur le site : demarches.arles.fr
« Je souhaite obtenir le pass'sports clubs »
- Sur rendez-vous à la direction des Sports de la Ville
tél. 04 90 49 36 85

Attention ! Nombre de cartes limité



LES PIÈCES À FOURNIR

- Une photo d'identité
- Une pièce d'identité ou le livret de famille
- Un justificatif de domicile
- Un document justifiant la situation du bénéficiaire (étudiant, non-imposable...)

RENSEIGNEMENTS

- **DIRECTION DES SPORTS DE LA VILLE**
Tél. 04 90 49 36 85

